

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du 07/11/2023

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 1

Date de convocation :

Présidence de : M. Laurent Thieffaine

Quorum : 14

Nombre des présents début de séance: 24

Nombre d'absents excusés : 2

Sommaire des questions traitées.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Adoption du règlement intérieur du CA
- Installation des différentes instances
- Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement
- Tarifs 2024 (document transmis dès connaissance des consignes de la collectivité)
- Convention d'adhésion au club Ecole –Entreprise / Cordées de la réussite.
- Convention de groupement de commandes UGAP Gaz
- Contrats : Lutte contre les nuisibles, maintenance portail
- DBM pour information
- Questions diverses

Le Président

Le Secrétaire



Laurent Thieffaine

Aude Bardy

Présences au conseil

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	M. THIEFFAINE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	Mme LEONARD-SAUNIER Carole	X						
	Adjoint Gestionnaire	Mme ROUSSET Christine	X						
	CPE	M GOMEZ DE MERCADO Laurent	X						
	DDFPT	M BENAZET Alexis			X				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. BOURGI Hussein		X		M CANAYER Patrice			
	Collectivité de rattachement	Mme BOURGUET Zina			X	Mme THOMAS Sylvie			
	Commune siège	M. JOUVE Régis	X						
	Communauté de communes	M. MODOT Bernard			X				
Personnalité qualifiée		M CHRISTOL Philippe	X		X				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme BARDY Aude	X			Mme DEGEZ Aurore			
		M BARBOZA Franck	X			M BARRIER Brice			
		M BARBATO Cyril	X			Mme BRES Célia			
		Mme MOURGUES Alexia	X						
		Mme HOUY Nathalie	X						
		M VIGIER Thibault	X						
	M BROSSE Thomas	X							
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	M VALLEE Franck	X			Mme JOURNET Emmanuelle			
		Mme PONS Dominique	X			M LAIGLE Arnaud			
		Mme VUILLERMET Kantomalala	X			Mme DOUMBIA Mariame			
		M BARTHES Nicolas	X			Mme LOJACONO Carine	X		
		Mme VUILLARDOT Maud				M LE COUPANNEC Bruno			
	Elèves	M DURAND Thomas	X			Mme THARAUD Agathe			
		Mme VICENS Flora	X			M CRAMPAGNE Baptiste			
		M BIHAN Maël	X						
		M VIDAL Mathis	X						
		M ROUX Dylan	X						
Total			23						
Invités	Mme Olivia GRESSIER	Proviseure adjointe	X						

Introduction

Monsieur le proviseur ouvre la séance à 17h15 avec 22 membres présents.

Madame Bardy est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur Thieffaine précise que c'est le premier CA avec les nouveaux membres élus et propose un tour de table afin que chacun se présente, il excuse l'absence du représentant de la région et de la métropole.

M. Le Proviseur propose de passer à l'ordre du jour.

1/ Adoption du procès-verbal du CA du 20 septembre 2023

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la précédente réunion du CA est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté avec 21 voix Pour et 1 Abstention (22 votants)

2/ Règlement intérieur du CA

Arrivée de M Christol – 23 votants

Aucune remarque n'étant soulevée, le règlement intérieur du CA est soumis au vote.

Le règlement intérieur du CA est adopté à l'unanimité des 23 votants

3/ Installation des instances

Cf tableau ci joint

Les représentants enseignants demandent que les noms des membres enseignants proposés au CVL puissent être modifiés.

Aucune remarque n'étant soulevée, l'installation des instances est soumise au vote.

L'installation des instances est adoptée à l'unanimité des 23 votants

Madame Gressier intervient pour donner la date de la première réunion du fond social à savoir le 13 novembre 2023 à 13h.

4/ délégation de pouvoir au chef d'établissement pour signature de conventions

Monsieur Thieffaine explique en quoi cela consiste.

Aucune remarque n'étant soulevée, la délégation de pouvoir est soumise au vote.

La délégation de pouvoir au chef d'établissement est adoptée à l'unanimité des 23 votants

5/ Tarifs 2024

La région fixe les tarifs de la restauration. Madame Rousset précise qu'il n'y aura aucune augmentation des tarifs élèves et personnels de catégorie C.

Madame la gestionnaire souligne que tous les tarifs sont maintenus à l'exception de l'accueil café qui augmente de 0,50 € mais qui concerne les prestations facturées à des organismes extérieurs. Elle indique également que c'est un choix du chef d'établissement.

Les tarifs 2024 sont soumis au vote.

Les tarifs 2024 sont adoptés à l'unanimité des 23 votants

6/ Adhésion au club école-entreprise

Monsieur Thieffaine explique que cela permet de réunir les établissements scolaires et les professionnels sur les questions du lien avec les entreprises.

Le lycée Champollion était déjà adhérent, il y a quelques années.

Monsieur le proviseur propose à nouveau cette adhésion car l'association nous a sollicité pour faire travailler les élèves sur le parcours avenir : il s'agira d'un partenariat avec le MEDEF qui sera principalement pour le LGT. Monsieur Thieffaine rappelle qu'à partir de juin 2024, les élèves de seconde générale devront effectuer un stage d'une durée de 15 jours.

Cela permettra également de participer à différentes commissions et de créer du lien avec les entreprises.

L'adhésion est d'environ 200 €.

L'adhésion est adoptée à l'unanimité des 23 votants

7/ Convention de partenariat les cordées de la réussite

Ce projet rassemble plusieurs établissements et est porté par le collège André Chamson de Meyrueis. Ce projet est en lien avec l'IUT et LIRDEF.

Les sujets traités sont liés au numérique.

140 élèves du lycée Champollion participeront à ce projet dont les « cadettes » de Champollion, petit groupe d'une trentaine de filles ayant choisies les spécialités SI – NSI. L'objectif étant de les mettre en lien avec des établissements d'enseignement supérieur et de promouvoir les filles dans les filières du numérique

Des étudiants doctorants présenteront leurs travaux au lycée Champollion, à savoir une thèse sur un herbier numérique et l'autre sur l'appartement connecté en 2050. Intervention à destination des étudiants de 1^{ère} et Tale STI2D par ailleurs.

L'adhésion est gratuite.

La convention est adoptée avec 1 abstention et 22 Pour (23 votants)

8/ Renouvellement de l'adhésion à l'UGAP

Madame Rousset définit l'UGAP comme l'union des achats publics qui permet à l'établissement par son intermédiaire de négocier l'achat du gaz.

Le lycée Champollion est déjà adhérent à ce groupement de commandes portés par la région Occitanie. Madame la gestionnaire rappelle que l'établissement est obligé de passer un marché public

La signature de la convention est adoptée à l'unanimité des 23 Votants

9/ Contrat lutte contre les nuisibles

Le contrat est signé pour une durée d'un an sans tacite reconduction.

Madame Rousset propose un contrat avec la société Alto, la mieux disant au 1^{er} janvier 2024.

L'adhésion au contrat est adoptée à l'unanimité des 23 votants

10/ Convention entretien portail

Le contrat est signé pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois à compter du 1^{er} janvier 2024 avec la société Koné.

Cela concerne 3 portails : « grand portail, portail prof, portail foncé »

La signature de la convention est adoptée à l'unanimité des 23 Votants

11/ Don à l'association sportive du lycée

Monsieur Thieffaine rappelle qu'en qualité de chef d'établissement il est le président de cette association.

Jusqu'alors, cette association présentait un budget équilibré notamment grâce aux dons des familles à hauteur de 5€ par élève. Le constat est que de moins en moins de familles versent ce don.

Les dépenses sont supérieures aux recettes pour l'année 2022-2023. Cette différence s'explique par la baisse des dons mais également par les bons résultats de l'équipe de foot au niveau national qui a engendré des coûts de déplacement. Des dépenses importantes sont engendrées également par l'AS Voile en partenariat avec le Yacht Club de Carnon.

Monsieur Thieffaine propose de faire exceptionnellement un don de 1 000 € pour aider l'association sportive.

Question d'un parent d'élève : combien d'élèves sont concernés par l'association voile ? 15 élèves, volontaires, sont concernés.

Remarque d'un élève : manque d'informations sur l'AS.

Monsieur le proviseur rappelle que l'adhésion coûte 30 €, dont 15 € sont pris en charge par la Région. Cette cotisation permet de pratiquer des activités sportives.

Il propose également de re-communiquer à ce sujet.

Il revient également sur la proposition de don de 1 000 € qui représente ¼ du déficit de l'AS et précise que les enseignants d'EPS cherchent également des financements.

Le don des familles qui concernait 1 000 familles environ auparavant ne concerne plus que 200 familles. Ce don est réalisable au travers du dossier d'inscription.

Monsieur Thieffaine souligne que les familles se sentent plus concernées par le don de 10 € pour la maison des lycéens et l'explique par les avantages qu'il donne.

70 élèves environ adhèrent à l'AS et plutôt des élèves de seconde.

Possibilité de sponsoring et de mécénat défiscalisé.

Pour rappel, la Région Languedoc Roussillon finançait l'AS mais le passage à la grande région Occitanie a mis fin à ce financement.

En réponse à une question d'un parent : pas de possibilité d'utiliser la taxe d'apprentissage pour cette association.

L'échange à ce sujet étant terminé, ce don de 1 000 €, non annuel est soumis au vote

Ce don ponctuel est adopté avec 1 abstention et 22 Pour (23 votants)

12/ DBM pour information

- La subvention ERASMUS concerne 3 mobilités (cf budget CA précédent). Elle permet le déplacement des professeurs en visite préparatoire et la formation en langue des personnels.
- Subvention FCSH, fond commun du service Hébergement : il s'agit d'un fonds que tous les lycées abondent chaque année à hauteur de 1,5 % des recettes élèves. Ce fonds sert à financer les dépenses de remise en état de matériel de restauration ou d'achat de gros matériel, Le lycée a présenté plusieurs demandes qui ont été accordées à hauteur de 11422,44€.

13/ Questions diverses

Question 1 :

De la part d'un élève : sécurité sur le parvis, interrogation sur la présence policière.

Monsieur Thieffaine répond que depuis l'assassinat d'un enseignant à Arras, il y a un renforcement des mesures de sécurité, notamment par les vies scolaires.

- Présence de 2 AED à l'entrée.
- Mise en place de la vérification aléatoire des sacs de cours.
- Renforcement du contrôle des accès aux visiteurs, demande de la carte d'identité pour mieux identifier les personnes extérieures au lycée.
- Echanges réguliers avec les services de police qui effectuent plus régulièrement des rondes.

L'élève précise que c'est le matin qui pose problème. Monsieur le proviseur rappelle que le lycée ouvre ses portes à 7 h45 et que les adultes incitent les jeunes à rentrer dans l'enceinte du lycée.

L'élève ajoute qu'il y a beaucoup de monde avant 7h45, certains bus arrivent à 7h40. Est-il possible d'ouvrir avant ?

Monsieur Gomez, CPE membre du CA prend la parole pour souligner la difficulté de maintenir les EDT des AED avec le créneau de cours supplémentaire ouvert depuis cette rentrée.

Il souligne la fermeture des vies scolaires sur le temps des repas. Il évoque également des problèmes de TRAM en ce moment et l'arrivée plus tardive de certains bus, 7h50.

Monsieur Thieffaine remercie les AED et CPE pour le travail qu'ils réalisent et leur écoute attentive des élèves. Il veut bien essayer d'ouvrir le lycée à 7h40 mais ne fait pas de promesse.

Information 1 :

Monsieur Thieffaine nous informe de la visite de Madame la Rectrice le jeudi 09 novembre lors de la formation sur le harcèlement. 72 élèves et 54 personnels enseignants sont inscrits à cette formation.

Des ateliers à destination des élèves sont prévus l'après-midi.

A ce sujet, Monsieur le proviseur remercie les enseignants référents à savoir Me Jebbari, Me Martin M, Mme Panchoo Garcia, Me Benayad, Me Couavoux l'assistante sociale et Me Massadier l'infirmière.

Madame la Rectrice sera également présente au lycée Champollion le 01 décembre pour participer à une table ronde sur les métiers en partenariat avec le MEDEF.

Information 2 :

Monsieur Thieffaine rencontre ce jour M. Honk qui a réalisé le portrait de JF Champollion, au niveau de la vie scolaire H et qui travaille sur un projet artistique à l'entrée de l'amphi, avec les élèves de TCVPM1 sur le thème des valeurs de la république.

Monsieur Thieffaine profite de cette information pour remercier les référents culture M. Haoumalik et Mme Bres, ici présents.

Monsieur le proviseur lève la séance à 18h45.